



COQUES EN BOIS

Maison des Associations
4, rue de Lorraine
44210 – PORNIC

Compte Rendu de la réunion du CA du 15 octobre – Hangar à bateaux de la Ria

Présents (12) : Michelle Sanejouand, Daniel Bourez, Pierre Buccaï, Jean-Yves Busnel, Claude Chauvet, Olivier Coullon, Francis Florent, Jean-Michel Fréal-Saison, Daniel Guilbaud, Charles Guillon, Bernard Imbert, Jean-Jacques Vergeylen

Absents excusés (3) : Virginie Ringard, Patrick Bouvet, Henri Lingrand.

La réunion commence à 17 heures.

1- Manifestations

- Festival Nautique

Réunion de bilan organisée par la municipalité le 25 octobre.

Un petit aspect de première pour l'organisation. Participation d'un intérêt relatif pour les CEB, mais important pour le relationnel.

Améliorations souhaitables dans la communication (changements dans le programme des sorties de Dorade) et la sonorisation. La dispersion des espaces peut-être trop grande.

Bilan financier mince : 200 €

- JEP

Faible participation des adhérents à la tenue des stands. Il faut diffuser une info pour que les dates des 17 et 18 septembre 2022 soient bien notés dans les agendas !

Les bateaux étaient mal positionnés, top bas, à la limite de la vase : pas d'accès aisé pour établir les voiles et difficultés pour les visiteurs à approcher des bateaux. Position de la chaîne de mouillage à revoir.

Bilan financier : 855 €

- Anniversaire 60 ans d'Anelor

Initiative hors programme, par l'équipe qui gère le bateau avec l'accord du président.

Invitation faite aux enfants du premier propriétaire pour une sortie vers Noirmoutier et un pot de bienvenue à l'occasion des 60 ans d'Anelor.

L'organisation s'est faite au jour le jour, spontanément et à la satisfaction des participants.

- Flyer

Un nouveau flyer pour informer sur l'activité de l'association à distribuer lors des contacts avec du public. Retrouver le précédent pour s'en inspirer, ou pas (action : Jean-Yves).

- Vide grenier

Organisation confirmée pour le 5 décembre, avec une limite à 50 tables (3m).

Prix du mètre : 4 €. 150 m disponibles (jauge à 50%)

Reprendre le plan de Bara et utiliser l'expérience de Bara et de Gilbert.

Pas de bar à cause du pass sanitaire, mais vente de gâteaux (et crêpes?).

Communication dans la presse à organiser pour faire de la publicité.

2- Administratif :

- Bilan financier au 30 septembre.

Pas encore reçu le paiement de l'opération Jazz Band de l'été, dans l'attente de la facture.

Bilan :

Livret A : 8000 €

Compte courant : 1632 € après provision des encours.

Subvention municipale COVID : décision prochaine de la municipalité

- Assurance AXA pour bureau CEB + assurance bateaux

Responsabilité civile du président, étendue au bureau (vice-président, trésorier et secrétaire).

Pas de réponse de la MACIF pour la demande d'assurance de Jolie Marion et de Dorade en tenant compte de la valeur d'expertise. AXA souhaite faire une proposition pour les bateaux de l'association.

- Nouveau système de réservation des sorties en mer

Réservation par l'intermédiaire du site : fonctionne de manière satisfaisante. Merci Jean-Yves.

- Rachat de produits dérivés

Polos, casquettes, écussons, autres produits dérivés ? Eviter de prévoir les très grandes tailles et les couleurs originales (vert, marron...). L'équipe gérant les produits dérivés est chargée de faire une proposition de commande au CA pour le mois de janvier (Michelle, Rosa, Gabriel)

- Reprise du St Gildas

Après discussion, l'estimation du coût annuel de gestion est évaluée à 1500 € (assurance et frais de stationnement portuaire budgétés par l'association)

Coordination : l'équipe qui navigue et entretient le bateau actuellement se propose de coordonner.

Chefs de bords : Jean-Louis Baudry et Frédo. Support : Jean-Yves, et Dominique Massé (entretien).

La reprise du Saint Gildas est votée à l'unanimité par le conseil d'administration.

Faire une annonce sur le blog et organiser un pot de « bienvenue » à bord, et pourquoi ne pas amarrer Jolie Marion à couple et fêter en même temps ses 60 ans (ajout du secrétaire) ?

Du fait de l'augmentation du nombre des bateaux de l'association, et des coûts d'entretien croissants, la recherche de financement par des sponsors faciliterait le maintien de l'équilibre budgétaire.

- Chefs de bord : validation du document

Après sa validation par le CA, les chefs de bord commencent à retourner leur carte de visite.

La finalité est aussi d'augmenter le nombre des chefs de bord pour mettre en place la mise à disposition des bateaux dans le cadre d'une navigation familiale. Reprendre le projet en janvier.

- Reprise des cours matelotage & cartographie depuis le 7/10

Matelotage : Christian Foussier

Cartographie/navigation : Jean-Louis Baudry

- AG 2022

La date est fixée au 5 février, au Val St Martin, (réservation de la salle : Daniel Bz).

Insister pour que chacun note cette date.

Pierre a mené une réflexion sur l'organisation d'une consultation des adhérents sous forme d'un questionnaire pour revalider les activités actuelles de l'association et répondre aux attentes nouvelles éventuelles. Ce questionnaire sera accessible sur le site et des copies papier seront distribuées lors des ateliers.

3- Atelier en cours :

- Yoyo : remontage de la quille en bois et pose sur remorque au Clion
- Petit poucet : tableau arrière et pont... on continue
- Katsou (au canal): a été repeint et sera maté prochainement
- Lorient : transfert au Clion début novembre, pour expertise, par l'équipe formée par Daniel G.
- Recherche charpentier : mission pour Pierre de centraliser les contacts (Fabrice André, Skolar mor, autres charpentiers connus des adhérents ?...)

4- Questions diverses :

- Panneaux n°4 de la vie maritime: la Plaisance à Pornic et dans la Baie

Suite à un différent sur une partie du contenu du panneau préparé par Jean D. et Lionel S. entre les auteurs et le Président, Jean a été convié à venir donner des précisions et répondre aux questions du CA avant un vote. Une partie du texte est consacré à l'impact de cette activité sur l'environnement et serait à modifier ou supprimer.

Après l'exposé de Jean, chaque administrateur donne son avis sur la pertinence du texte.

Sans revenir sur l'importance d'une prise de conscience écologique des acteurs du secteur, les avis tournent essentiellement autour de trois axes :

- Statutairement, le rôle des Coques en bois ne se situe pas au niveau des problèmes d'environnement,
- Il n'y a pas de cohérence entre les deux parties du texte,
- Certains éléments cités pourraient créer des polémiques n'ayant rien à voir avec les activités de l'association et pourraient être négatives.

A l'unanimité, le CA décide de supprimer la seconde partie du texte.

Toutefois Pierre propose à Jean et Lionel de rédiger un texte spécifique sur la problématique de l'impact des activités de la plaisance sur l'environnement marin, et voir en quoi les activités des Coques en bois pourraient contribuer à la préservation de l'environnement.

Aucun point ne restant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 18 h 55.



Le Président DBz



Le Secrétaire JMFS